

Manager la diversité et l'inclusion

Public :

Managers d'équipes de proximité et d'agences.
Responsables RH et responsables de territoire.
Collaborateurs en relation directe avec les usagers et locataires.

Prérequis :

Aucun

Durée :

2 jours (14 heures)

Objectifs pédagogiques :**A l'issue de la formation, le participant est capable de :**

Comprendre les enjeux stratégiques, sociaux et humains de la diversité et de l'inclusion.
Identifier les biais, stéréotypes et discriminations pour mieux les prévenir.
Développer des pratiques de management inclusif adaptées à différents contextes.
Favoriser la cohésion, l'engagement et la performance collective en valorisant les différences.

Programme :

Comprendre les enjeux de la diversité et de l'inclusion

- Définitions : diversité, inclusion, équité – clarifier les concepts.
- Pourquoi l'inclusion est un enjeu stratégique (performance, innovation, image).
- Le cadre légal et réglementaire de la non-discrimination.
- Identifier les biais inconscients et mécanismes stéréotypés.
- Typologie des diversités en entreprise : culturelle, générationnelle, genre, handicap, orientation sexuelle, parcours professionnel.
- Étude de cas : analyse d'une organisation ayant mis en place une politique de diversité.

Développer un management inclusif

- Les comportements managériaux inclusifs : écoute, équité, reconnaissance.
- Adapter son management aux différentes générations et cultures.
- Outils de communication et gestion des situations sensibles.
- Construire un environnement de travail inclusif : recrutement, intégration, évolution professionnelle.
- Ateliers pratiques : jeux de rôle sur la gestion d'équipes diversifiées.
- Élaboration par chaque participant d'un mini plan d'action inclusif pour son organisation.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et juridiques.

Autodiagnostic et exercices interactifs.

Études de cas et partages d'expériences.

Mises en situation et jeux de rôle.

Co-construction de plans d'action opérationnels.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.